

Inf' Auzouville



La bibliothèque



Le réseau des bibliothèques « les pages vertes » a présenté le 1^{er} avril un spectacle à Ry: L'alphabétiseur. Les enfants ont aidé avec enthousiasme les acteurs dans leur recherche des lettres et leur assemblage pour former le mot AMOUR



La bibliothèque d'Auzouville vous accueille

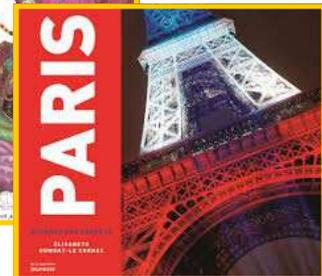
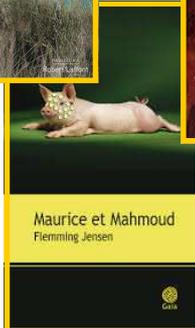
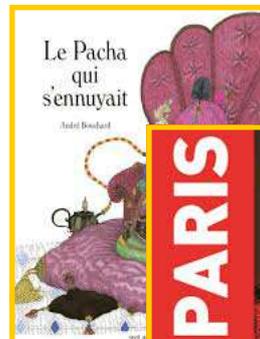
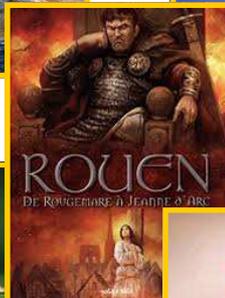
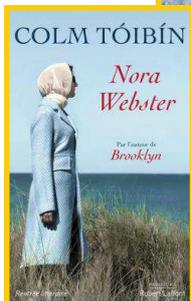
mardi de 16h45 à 18h,

mercredi de 15h à 17h,

vendredi de 16h45 à 18h (hors vacances scolaires),

samedi de 10h à 12h15.

Avec des nouveautés adultes et jeunesse. Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés des sept bibliothèques du réseau sur le portail internet: www.lespagesvertes.fr



Délibérations du conseil municipal

Séances des 9 janvier et 28 février 2017

Syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal – Fin d'exercice des compétences:

Le 31 décembre 2016, sur décision du préfet, il a été mis fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal conformément à la loi NOTRe.

Il a été décidé que la répartition de l'actif et du passif entre les communes membres suit la clé de répartition prévue dans les statuts à savoir au prorata de la population au 1^{er} janvier 2016. Pour la commune d'Auzouville sur Ry, la somme serait de 1296,82 € (689 habitants x 1,88 €)

Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin / délégués au conseil communautaire :



La commune sera représentée au conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes (communauté de communes « Inter – Caux – Vexin », CCICV), par un seul délégué.

Le conseil municipal nomme M Alain NAVE, délégué et Mme Annie JEGAT, suppléante.

Communauté de Communes du Plateau de Martainville :

Le référé suspension déposé par la Communauté de Communes et l'ensemble de ses membres auprès du tribunal administratif de Rouen a été rejeté.

Il avait vocation à suspendre, l'arrêté de Madame la préfète de la Seine maritime, en date du 1^{er} décembre 2016, portant création de la communauté de communes «Inter - Caux – Vexin».

SIAEPA du Crevon:(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement)

Le syndicat d'eau et d'assainissement actuel est issu de la fusion de 3 syndicats qui fonctionnaient de façon différente avec des tarifs différents. La tarification sera revue chaque année pour que l'harmonisation des prix soit progressive et qu'en 2023 les prix soient identiques pour tous les habitants du territoire.

SDE 76:(Syndicat Départemental d'Énergie)

Le SDE a lancé un appel d'offres pour l'achat groupé d'électricité auquel nous avons adhéré. Direct Energie a été retenu et depuis le 1^{er} janvier 2017 il est le nouveau fournisseur d'électricité pour une durée de 3 ans.



Approbation du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, hors la présence du Maire, approuve le compte administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

La section de fonctionnement :

En recettes à 477 129,78 € (compte tenu du résultat de l'exercice 2015 de + 60 511,83 €)

En dépenses à 404 217,29 €

D'où un excédent de fonctionnement de + 72 912,49 €

La section d'investissement

En recettes à 104 809,83 € (compte tenu du résultat de l'exercice 2015 de 56 792,59 €)
En dépenses à 117 823,34 €
D'où un déficit d'investissement - 13 013,51 €

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Affectation obligatoire au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » à la section d'investissement pour 0 €, compte tenu des restes à réaliser en recettes pour 32 500,00 € et en dépenses pour 19 400,00 €.

Le solde disponible est affecté au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » à la section de fonctionnement pour 72 912,49 €.

Délégué SIVOS de Martainville

Mme Hunkeler assure auprès du SIVOS un créneau d'accueil de classes en bibliothèque. Elle ne peut pas légalement être représentante titulaire du SIVOS et salariée du SIVOS. Elle sera remplacée par M Quiesse Dominique en tant que représentant du SIVOS.

ONF- Programme d'actions en 2017 :

L'ONF (Office National des Forêts) a présenté le programme d'actions pour 2017. Des travaux d'infrastructure (entretien et broyage mécanique) et des travaux d'accueil (fourniture et pose de mobilier signalétique bois) sont prévus.

Une coupe de bois sera prochainement programmée dans la forêt communale.



Réhabilitation du groupe scolaire :

L'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du groupe scolaire a été effectué. La phase de négociation des prix auprès des entreprises est en cours. Le montant global des travaux est d'environ 435 000,00€. Le conseil municipal demande à la maîtrise d'œuvre de lui présenter les économies qu'il est possible de réaliser.

Réunions Intercommunales :

AIPA :

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a renouvelé l'autorisation d'exercice pour 15 ans. L'objectif de 2017 est la stabilisation des ressources et l'optimisation du taux de remplissage.

Questions diverses :

Le projet d'aménagement du carrefour au Thil : les devis sont en cours et seront étudiés lors du prochain budget.

Des habitants du Hameau du Thil, renouvellent leur mécontentement sur la réception d'internet. Ils demandent si des projets sont prévus pour améliorer le débit. Mme le Maire va réitérer nos réclamations auprès de ORANGE et va interroger M. Delnott, vice-président à la communauté de communes d'Inter Caux Vexin, chargé de l'aménagement numérique et du déploiement du très haut débit néanmoins elle précise que le choix du Syndicat a été de desservir en priorité les zones artérielles et non la montée en puissance des sous répartiteurs.

Carte d'identité

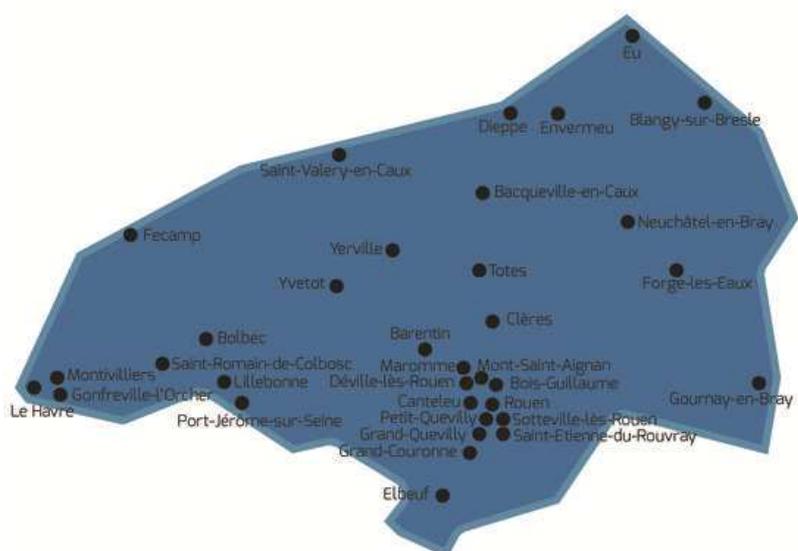
Désormais pour obtenir ou renouveler une carte nationale d'identité il faudra se rendre dans une mairie bénéficiant d'un dispositif de recueil (DR) de données biométriques, le même que celui utilisé pour les passeports et souvent réservé aux plus grosses collectivités.

L'avantage annoncé de la réforme est de pouvoir s'adresser à toutes les communes de France.

Attention : Une pré-demande peut être faite sur Internet, toutefois cela ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

La prise de rendez-vous au préalable est nécessaire.

Liste des mairies de Seine-Maritime habilitées à délivrer les cartes d'identité et les passeports :



Voyage à l'étranger des mineurs

Dès lors qu'il voyage individuellement ou collectivement (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques,...) , sans un titulaire de l'autorité parentale, tout mineur résidant habituellement en France, quelle que soit sa nationalité doit présenter :

- **Un formulaire CERFA n°15646*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale.**

- **Une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire du document CERFA désigné ci-dessus.**

- **Une pièce d'identité à son nom (carte d'identité ou passeport) adaptée aux exigences du pays de destination.**

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Le formulaire CERFA étant accessible sur le site www.service-public.fr

Le recensement à 16 ans

Le recensement des jeunes doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera indispensable pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que **l'examen du baccalauréat** ou du **permis de conduire**.



Bien vivre ensemble

Commençons par respecter nous-mêmes les réglementations.
Quelques rappels jamais inutiles...

Tonte des pelouses et usage d'outils de bricolage et de jardinage: respectez des horaires réglementaires (jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h).

Des sacs pour le transport sont à votre disposition en mairie.

Les déchets ne doivent pas être brûlés.

Pour l'évacuation des déchets verts nous vous rappelons que la décharge du Thil est ouverte tous les samedis entre 9h et 17h de début avril à fin novembre. Les autres jours, les déchetteries de la Métropole Rouen Normandie vous sont accessibles (en particulier Boos et Darnétal).

Ordures ménagères et tri sélectif: les sacs ne doivent être sortis que la veille du ramassage, les conteneurs doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés dès que possible après la collecte. Afin d'éviter que des animaux errants n'éventrent les sacs, nous vous conseillons d'utiliser des conteneurs.

Des sacs pour le tri sélectif sont à votre disposition en mairie.

Pensons à la planète trions nos déchets!

Animaux domestiques: ne les laissez pas divaguer, évitez que les aboiements ne perturbent le voisinage.

Taille des haies: ne les laissez pas empiéter sur la voie publique.

Vitesse en voiture ou en moto: Respectez les limitations de vitesse dans le village : nul n'étant sensé ignorer la loi, il nous paraît inutile de dépenser l'argent public pour des dispositifs de limitation de vitesse là où le respect du code de la route s'impose.



Identification des boîtes aux lettres : En marquant votre nom sur votre boîte aux lettres vous faciliterez la tâche du facteur, des livreurs et des personnes chargées de la distribution des informations locales



L'identification de la boîte aux lettres

Ce qui est obligatoire

- La boîte aux lettres doit comporter un porte-étiquette sur lequel le nom ou les noms sont inscrits et permettent d'identifier sans erreur le destinataire du courrier.
Pour une meilleure lisibilité, le nom sera écrit en caractères d'imprimerie et en majuscules. Les caractères ont une hauteur de 10 mm environ et sont de préférence noirs sur fond clair.

Urbanisme

Toute construction d'une surface supérieure à 5 m² doit faire l'objet d'une autorisation de la mairie (déclaration préalable ou permis de construire). Attention la surface totale des constructions sur la propriété imposant le recours à un architecte vient d'être ramenée de 170 m² à 150 m².

Nous invitons toutes les personnes ayant édifié des constructions sans autorisation à venir régulariser leur situation en mairie

Le cabaret du cœur

Les 1^{er} et 2 avril des bénévoles ont mis toute leur énergie pour offrir un spectacle dont tous les bénéfices seront reversés à l'association «Manger la vie » pour aider la famille de Zoé atteinte d'une maladie orpheline •



Marche nocturne

Animation Village organise le 12 mai une randonnée nocturne au départ de la place d'Auzouville sur Ry.

Rendez-vous à 20h30 départ 21h.

Un parcours de 10 Km agrémenté si le temps le permet d'un conte sur le trajet (au restaurant scolaire en cas de mauvais temps).

Une soupe à l'oignon sera servie au retour au restaurant scolaire.

Il appartient à chaque participant de s'équiper en fonction de ses possibilités et des conditions climatiques : bonnes chaussures de marche, vêtements chauds recommandés, lampe frontale ou torche, gilet fluorescent conseillé.



Renseignements : 06 24 42 79 02 ou 06 01 75 46 06

Inscription gratuite avant le 10 mai sur le site internet www.auzouvillesurry.fr ou en mairie

Repas du CCAS

Le 4 mars une cinquantaine de personnes âgées se sont retrouvées à la salle polyvalente autour des élus pour partager un moment de convivialité lors d'un repas préparé par Françoise Desombre.



Recherche porte-drapeaux

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui portent le drapeau tricolore au nom de leur association lors des cérémonies rendant hommage aux combattants et aux disparus.

Afin de pérenniser cette fonction, il est nécessaire de mobiliser les nouvelles générations. Il est donc possible de former des jeunes de la commune (à partir de 14 ans) afin de suppléer ou d'assister nos porte-drapeaux.

Si vous êtes intéressés pour devenir un de nos porte-drapeaux et participer à cette courte formation vous pouvez passer à la mairie de préférence au moment de la permanence des élus pour en discuter.



Agenda

Lundi 8 mai	Commémoration de la libération	(Anciens combattants)
Vendredi 12 mai	Randonnée de nuit	(Animation village)
Vendredi 23 juin	Marché festif	(Association Four à Pain)
Dimanche 13 août	Foire à tout	(Animation village+bénévoles)
Mardi 15 août	Fête patronale	(Associations, municipalité+bénévoles)
Dimanche 17 septembre	Rallye vélo	(Animation village)
Samedi 7 octobre	Distribution colis des Aînés	(CCAS)
Samedi 14 octobre	Soirée-repas	(Animation village)
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Dimanche 19 novembre	Spectacle de Théâtre	(Club des Bons Amis)
Samedi 25 novembre :	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Dimanche 03 décembre	Foire aux vêtements	(Animation village)
Samedi 09 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

Etat Civil

Naissances :

Antime CORNU le 27 décembre 2016

Louise MOTTE le 11 janvier 2017

Décès :

Maurice DUPREY décédé le 04 janvier 2017

René DRIEUX décédé le 04 mars 2017

Des idées de sorties

-22 avril à Bois Guilbert : Mise à l'herbe des poneys, Fêtons le printemps dans les herbages de Normandie! Entre 13h30 et 14h30 sur le parking de la Ferme Equestre de Bois Guilbert

<http://poney-boisguilbert.com/accueilmiseherbecss.php>

-20 mai festival « Pierres en lumières » à Ry, Bois Héroult,....

-21 mai jardin du mesnil à Monterolier: – Acériades de printemps – Visite découverte du monde des érables (Amérique, Japon, Chine...) en parure de printemps.

<http://www.jardin-du-mesnil.fr/fr/accueil/>

-2, 3 et 4 juin 2017 Rendez-vous aux jardins: Le partage au jardin

.....

Elections

Rappel des dates d'élections:

Election présidentielle les 23 avril et le 7 mai 2017 de 8h à 19h

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017 de 8h à 18h

Pour pouvoir voter il vous faut avoir été inscrit au préalable (et avant le 31 décembre 2016) sur les listes électorales de la commune. Une nouvelle carte d'électeur sera distribuée à chaque électeur inscrit avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Afin de faciliter les opérations de vote merci de vous munir de votre carte d'électeur et de la présenter aux personnes assurant la tenue du bureau de vote.

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : FEEM Structure, 76116 Saint Denis le Thiboult

Distribution : Les agents communaux, les élus.